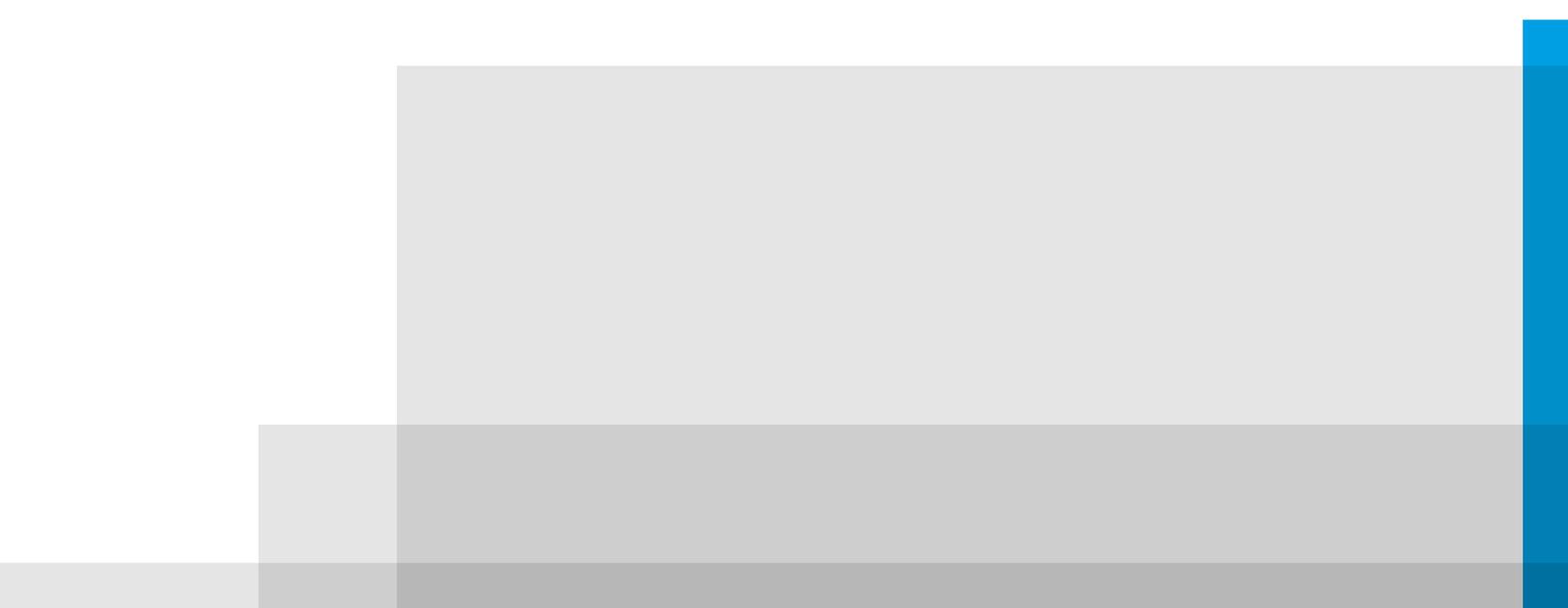

**INSTITUT DE RECHERCHE ET DE
DÉVELOPPEMENT EN
AGROENVIRONNEMENT INC.**

États financiers

31 décembre 2023





INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

États financiers

31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 17
Annexes	18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 12 avril 2023.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

FBL ¹ *S.E.N.C.R.L.*

Québec, le 2 avril 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A142792

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2023

5

	2023	2022
Produits		
Contributions et subventions	9 031 261 \$	6 030 188 \$
Recherche et développement scientifique (annexe A)	7 458 981	8 454 045
Analyse de laboratoire	583 949	406 973
Produits agricoles	114 598	122 115
Produits de placements	42 000	82 315
Produits de location	29 537	33 662
Autres	61 106	104 729
	17 321 432	15 234 027
Charges		
Salaires et charges sociales (note 5)	10 391 830	10 525 268
Contrats de recherche et services professionnels	1 458 230	1 963 324
Loyer	836 451	-
Matériel et fournitures (annexe B)	1 150 005	1 013 062
Frais généraux (annexe C)	519 844	493 341
Entretien et réparations (annexe D)	367 539	518 764
Communications	87 546	39 211
Déplacements et séjour	179 205	195 691
Frais financiers	38 532	18 575
Amortissement des immobilisations corporelles	787 389	792 358
Amortissement des actifs incorporels	75 041	25 200
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(337 861)	(321 577)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	(29 190)
	15 553 751	15 234 027
Excédent des produits sur les charges	1 767 681 \$	- \$

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2023

6

	Affectations internes Obligations salariales	Non affecté	2023 Total	2022 Total
Solde au début	1 000 000 \$	1 424 605 \$	2 424 605 \$	2 424 605 \$
Excédent des produits sur les charges	-	1 767 681	1 767 681	-
Solde à la fin	1 000 000 \$	3 192 286 \$	4 192 286 \$	2 424 605 \$

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Bilan

31 décembre 2023

7

	2023	2022
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	2 480 287 \$	449 874 \$
Certificats de placements garantis, 0,98 % à 3,27 %	-	105 909
Fonds de marché monétaire	-	1 648 909
Apports à recevoir (note 6)	11 214 484	3 118 752
Taxes à la consommation	10 039	41 403
Frais payés d'avance	209 356	226 466
	13 914 166	5 591 313
Certificats de placements garantis, 3,80 % à 3,88 %	-	245 000
Dépôts sur acquisition d'immobilisations corporelles	-	220 699
Apports à recevoir (note 6)	10 519 066	-
Immobilisations corporelles (note 7)	9 214 795	9 000 547
Actifs incorporels amortissables (note 8)	237 979	274 770
	33 886 006 \$	15 332 329 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 10)	2 360 658 \$	1 262 507 \$
Apports reportés afférents au fonctionnement et autres activités (note 11)	9 827 237	4 129 931
	12 187 895	5 392 438
Provision pour avantages sociaux futurs	199 665	390 331
Apports reportés afférents au fonctionnement et autres activités (note 11)	10 519 066	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 12)	6 787 094	7 124 955
	29 693 720	12 907 724
ACTIF NET		
Actif net grevé d'affectations internes	1 000 000	1 000 000
Non affecté	3 192 286	1 424 605
	4 192 286	2 424 605
	33 886 006 \$	15 332 329 \$

Pour le conseil d'administration

Pascal Van

_____, administrateur

Michel Brosseau

_____, administrateur

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2023

8

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 767 681 \$	- \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	787 389	792 358
Amortissement des actifs incorporels	75 041	25 200
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(337 861)	(321 577)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	(29 190)
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	(190 666)	30 850
	2 101 584	497 641
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 13)	(1 251 801)	(1 859 123)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	849 783	(1 361 482)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements temporaires	-	(445 000)
Encaissement de placements temporaires	1 648 909	1 154 311
Encaissement de certificats de placements garantis	245 000	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	64 756
Acquisition d'immobilisations corporelles	(780 938)	(809 990)
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	-	(93 873)
Acquisition d'actifs incorporels	(38 250)	(257 204)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	-	130 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	1 074 721	(257 000)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 924 504	(1 618 482)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	555 783	2 174 265
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 480 287 \$	555 783 \$

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

9

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, régi selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mission de réaliser des activités de connaissance, de recherche, de développement et de transfert visant à favoriser le développement durable de l'agriculture.

2. MODIFICATIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié rétrospectivement sa méthode de constatation des produits de recherche et de développement scientifique. Ces produits étaient antérieurement constatés selon le chapitre 3400 « Produits » de la partie II du Manuel de CPA Canada alors qu'ils auraient dû être constatés selon le chapitre 4410 « Apports - comptabilisation des produits » de la partie III du Manuel de CPA Canada puisque ces produits correspondent à des apports. En conséquence, les états financiers de l'exercice 2022 ont été redressés. Ainsi, au 31 décembre 2022, le poste « Travaux en cours » antérieurement présenté au bilan a été diminué de 2 063 837 \$ et le poste « Apports à recevoir - projets de recherche en cours » a été augmenté du même montant. De plus, le poste « Facturation en excédent des coûts » a été diminué de 2 023 610 \$ et le poste « Apports reportés - excédent des coûts des projets de recherche » a été augmenté du même montant. De plus, cette modification a entraîné l'ajout de la note 9 et de l'annexe A, en lien avec la divulgation des informations à fournir exigées par le chapitre 4410. Enfin, ce changement n'a engendré aucun ajustement aux résultats des exercices antérieurs.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Comptabilisation des produits

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

10

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des produits (suite)

Les produits tirés de la prestation de services d'analyses de laboratoire sont comptabilisés lorsqu'il y a la preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les services sont rendus, c'est-à-dire lorsque les analyses sont réalisées, que le prix des services est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les produits tirés de la vente produits agricoles sont comptabilisés lorsqu'il y a la preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les produits sont remis aux clients, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le produit de vente est encaissé.

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les produits tirés de la location et des divers autres services sont comptabilisés lorsqu'il y a la preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les services sont rendus, que le prix des services est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des apports à recevoir.

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

11

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Bâtisse	20 et 40 ans
Améliorations locatives	10 ans
Aménagement de terrains	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Équipement scientifique	5 ans et 10 ans
Système de traitement des eaux	25 ans
Matériel roulant	8 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Véhicules de ferme	10 et 15 ans

Actifs incorporels amortissables

Les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode d'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Logiciels et licences	5 ans
Site web	5 ans

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

12

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dépréciation d'actif à long terme

Lorsque des circonstances indiquent qu'un actif à long terme amortissable a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Provision pour avantages sociaux futurs

La provision pour avantages sociaux futurs est constituée de banque de congés de maladie, de vacances et d'heures supplémentaires accumulées par les employés de l'organisme et par le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qui est prêté à l'organisme.

Régime de retraite

L'organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies. Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur.

4. AFFECTATIONS INTERNES

En 2013, le conseil d'administration de l'organisme a affecté un montant de 1 000 000 \$ afin de couvrir les obligations salariales. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES

L'organisme profite de services rendus par du personnel de la MAPAQ. Au cours de l'exercice, un montant de 774 919 \$ (850 754 \$ en 2022) a été comptabilisé à titre de produits de contributions et subventions et un montant équivalent à titre de salaires et de charges sociales.

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

13

6. APPORTS À RECEVOIR

Les apports à recevoir sont constitués de sommes à recevoir pour le fonctionnement et l'avancement des projets menés par l'organisme. Ils sont séparés en trois catégories, soit les apports à recevoir en lien avec les projets de recherche en cours dont la reddition de compte a été transmise à l'apporteur de fonds, les apports à recevoir en lien avec les projets de recherche en cours pour lesquels des dépenses ont été engagées pour les projets visés, mais la reddition de compte n'a pas encore été transmis et les apports à recevoir en lien avec l'entente de fonctionnement 2023-2026 conclue avec le MAPAQ.

	2023	2022
Projets de recherche dont la reddition de compte a été transmise	1 800 459 \$	1 054 915 \$
Projets de recherche en cours	2 194 623	2 063 837
Entente de fonctionnement	17 738 468	-
	21 733 550	3 118 752
Portion des apports à recevoir présentés à long terme		
Entente de fonctionnement	10 519 066	-
	11 214 484 \$	3 118 752 \$

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtisse	9 464 143 \$	2 492 183 \$	6 971 960 \$	7 169 346 \$
Améliorations locatives	163 551	152 950	10 601	16 203
Aménagement de terrains	986 067	902 462	83 605	131 531
Équipement informatique	873 911	649 081	224 830	181 249
Équipement scientifique	6 363 303	5 770 889	592 414	614 353
Système de traitement des eaux	399 967	3 689	396 278	27 106
Matériel roulant	943 256	673 174	270 082	300 918
Mobilier de bureau	528 584	473 124	55 460	72 736
Véhicules de ferme	1 878 176	1 268 611	609 565	487 105
	21 600 958 \$	12 386 163 \$	9 214 795 \$	9 000 547 \$

Les comptes fournisseurs comprennent un montant de 31 248 \$ (0 \$ au 31 décembre 2022) pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

14

8. ACTIFS INCORPORELS AMORTISSABLES

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels et licences	376 013 \$	138 950 \$	237 063 \$	262 854 \$
Site web	55 000	54 084	916	11 916
	431 013 \$	193 034 \$	237 979 \$	274 770 \$

9. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, porte intérêts au taux de base canadien plus 1 % et est renouvelable annuellement.

10. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs	1 231 249 \$	261 493 \$
Salaires courus	425 773	410 557
Provision pour avantages sociaux	703 636	590 457
	2 360 658 \$	1 262 507 \$

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

15

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT OU AUTRES ACTIVITÉS

Les apports reportés comprennent entre autres des ressources obtenues et non dépensées dans le cadre de l'entente de fonctionnement conclue avec le MAPAQ. Conformément à cette entente, des montants seront à recevoir jusqu'en mars 2026 afin de couvrir les dépenses de fonctionnement, incluant le loyer, pour les exercices se terminant les 31 décembre 2024, 2025 et 2026.

Ils comprennent également une contribution reçue pour aider l'organisme à atteindre l'équilibre budgétaire au cours de la période de trois ans visée par la convention avec le MAPAQ se terminant le 31 mars 2023. La convention prévoyait qu'au terme de l'entente le solde résiduel pourrait être conservé par l'organisme. Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu l'approbation du ministre et a donc entièrement constaté le solde d'apports reportés pour la contribution d'équilibre à titre de produits de l'exercice.

Finalement, l'organisme reporte les subventions reçues affectées des projets de recherche spécifiques en fonction de l'avancement de ces projets.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes: :

				2023	2022
	Subvention de fonctionnement	Contribution d'équilibre	Projets de recherche en cours	Total	Total
Solde au début	811 509 \$	1 294 812 \$	2 023 610 \$	4 129 931 \$	5 674 977 \$
Apports à recevoir - Entente de fonctionnement	17 738 468	-	-	17 738 468	-
Apports encaissés au cours de l'exercice	7 311 339	-	6 847 337	14 158 676	12 063 433
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	(6 926 979)	(1 294 812)	(7 458 981)	(15 680 772)	(13 608 479)
	18 934 337 \$	- \$	1 411 966 \$	20 346 303 \$	4 129 931 \$

Les apports reportés à long terme comportent un montant de 10 519 066 \$ destiné à couvrir les charges de fonctionnement des exercices se terminant les 2025 et 2026.

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

16

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition du système de traitement des eaux, de divers actifs de la plate-forme bio et du logiciel de gestion intégrée de l'organisme. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
Immobilisations corporelles		
Solde au début	6 874 955 \$	7 066 532 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	-	130 000
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(287 861)	(321 577)
	6 587 095	6 874 955
Actifs incorporels		
Solde au début	250 000	250 000
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(50 000)	-
	200 000	250 000
Solde à la fin	6 787 094 \$	7 124 955 \$

13. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Apports à recevoir	(876 330) \$	(294 811) \$
Taxes à la consommation	31 364	(41 403)
Frais payés d'avance	17 110	(14 393)
Créditeurs	1 098 151	36 532
Apports reportés afférents au fonctionnement et autres activités	(1 522 096)	(1 545 048)
	(1 251 801) \$	(1 859 123) \$

14. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme reçoit des apports du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour son financement de base et pour des projets spécifiques de recherche et de développement. Ces apports représentent environ 82 % (83 % en 2022) des produits totaux de l'organisme.

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

17

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de la provision pour avantages sociaux futurs et des apports reportés.

16. ENGAGEMENT

L'organisme est locataire d'immeubles en vertu de baux venant à échéance le 31 mars 2026. Les loyers minimums futurs comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

2024	1 115 269 \$
2025	1 115 269
2026	278 817
	<hr/>
	2 509 355 \$

Au cours de l'exercice, l'organisme a renouvelé son entente de fonctionnement avec le MAPAQ. Cette nouvelle entente prévoit que le loyer est maintenant contracté par l'organisme en contrepartie d'une subvention prévue à l'entente de fonctionnement. La charge comptabilisée relativement au loyer pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 s'élève à 836 451 \$.

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT INC.

Annexes

Exercice terminé le 31 décembre 2023

18

	2023	2022
ANNEXE A - RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE		
MAPAQ	5 286 563 \$	6 416 362 \$
Ministères provinciaux	179 638	54 895
Ministères fédéraux	692 198	722 116
Établissements d'enseignement	449 800	278 336
Privé	850 781	982 336
	7 458 980 \$	8 454 045 \$

ANNEXE B - MATÉRIEL ET FOURNITURES

Matériel et fournitures de laboratoires et de bureau	809 159 \$	737 934 \$
Matériel informatique et licences	215 679	151 341
Location	125 167	123 787
	1 150 005 \$	1 013 062 \$

ANNEXE C - FRAIS GÉNÉRAUX

Électricité et chauffage	144 035 \$	167 698 \$
Télécommunications	65 978	61 371
Assurances	143 205	124 741
Taxes, licences et permis	43 802	53 532
Taxes foncières	29 382	28 819
Formation, transfert et diffusion	93 442	57 180
	519 844 \$	493 341 \$

ANNEXE D - ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Bâtisses	102 704 \$	193 347 \$
Terrain	9 887	39 106
Équipements	126 700	93 525
Matériel roulant	91 272	115 890
Véhicules de ferme	36 976	76 896
	367 539 \$	518 764 \$